

Hélène FRANCONI

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le vendredi 22 octobre 2021 à 10:19

Avis d'attribution n°1

| Diffusion Internet | Version | Transmis | Publication | Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|-----------|----------|-------------|---------|----------|--------|
| web + alerte | Intégrale | 21/10/21 | 21/10/21 | | | |

| Diffusion Presse | Version | Transmis | Publication | Etat | Identifiant | N° Annonce |
|------------------|-----------|---------------------|-------------|------|-------------|-----------------|
| BOAMP | Intégrale | 21/10/21 à 12h12 | 21/10/21 | 3/3 | 21-141356 | <u>2021_294</u> |

Service : CPJ

Classification CPV :

Principale : **50111100** - Services de gestion de parc de véhicules
 Complémentaires : **50118110** - Services de remorquage de véhicules

AVIS D'ATTRIBUTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
 Hôtel de Ville
 service de la commande publique
 rue Carnot
 BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
 Tél : 04 90 38 79 72



| | |
|---------------------------|--|
| Objet | CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE DE LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE. |
| Référence acheteur | CS21-01 Services |
| Procédure | Concession |
| Code CPV principal | 50111100 - Services de gestion de parc de véhicules |

Code CPV
complémentaire

50118110 - Services de remorquage de véhicules

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes - Cedex 09

Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786

greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **115000 €**

Date de signature de la convention par l'autorité délégante : 12/10/21

Nombre d'offres reçues : 2

n° : CS2021-01 - **alex assistance depannage** 45 avenue gustave eiffel 84800 L'Isle- Montant HT : **1,00 €**
sur-la-Sorgue

(montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine)

Adresse de consultation de la convention

MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

NATHALIE DRIOT

HOTEL DE VILLE- RUE CARNOT

BP 50038 84801 L'ISLE SUR LA SORGUE Cedex 01

Tél : 04 90 38 79 75

Renseignements complémentaires

Le contrat de concession est conclu pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2022.

Le concessionnaire assure la gestion du service concédé à ses frais et risques (transfert d'un risque lié à l'exploitation), en se rémunérant principalement par la perception des frais de fourrières auprès des propriétaires des véhicules auxquels il applique les tarifs déterminés par ses soins, ceux-ci étant plafonnés aux tarifs maxima fixés par le dernier arrêté en vigueur du 3 août 2020 modifiant l'arrêté du 14 novembre

2001.

Envoi le 21/10/21 à la publication

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 21/10/21 à 12h12

Marches-Publics.info V9.7